

EvRP Evaluation des Risques Professionnels.



Contexte

L'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger la santé de son personnel. Il doit transcrire les résultats de l'évaluation des risques dans un document unique sous peine de sanctions financières.

Cette formation peut convenir pour une aide à la réalisation ou pour une réactualisation du dossier qui doit être annuelle.

Contenu et atouts

Pour une réalisation efficiente de cette formation, nous aborderons l'ensemble des points nécessaires au travail de l'évaluation des risques. Nous pourrions dès lors transcrire ces informations sur la trame de document unique fournie par nos soins. Vous aurez alors, l'ensemble des éléments pour finaliser ou réactualiser votre document unique et mettre en place le plan d'action.

Public concerné

Toutes personnes en lien avec la santé et sécurité au travail qui ont pour mission la réalisation ou l'actualisation du document unique pour la sécurité des personnes.

↔ Bénéfices attendus

Etre en capacité:

- D'identifier et hiérarchiser les risques professionnels.
- Mettre en place un plan d'action préventif.
- Mesurer l'efficacité des actions établies.

🕒 Durée

De 1 à 2 jours

Intra / Inter